

PROGRAMME

INNOV' ACTION

La semaine de l'innovation
Le rendez-vous
des agriculteur.rice.s
qui innovent!
Bretagne

DU 21 AU 24

JUIN

2022

14 FERMES OUVERTES

EN BRETAGNE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE



@innovaction.agriculture

@ChambagriBzh

www.chambres-agriculture-chambagri.fr

Mardi 21 juin > 10h30 - 17h30



1

Réduire le coût de l'énergie avec une chaudière bois, performer sur l'atelier porc, maîtriser les phytos par la pulvérisation et le désherbage mécanique

EARL LA ROCHE CARILLAN
La Picardais - LAMBALLE ARMOR

Emilie et Jean-Charles CANTIN
300 TNE - 145 hectares

Jean-Charles et Emilie CANTIN, ainsi que deux salariés, sont à la tête d'une exploitation porcine de 300 truies naisseur-engraisseur et 145 hectares. L'élevage - engagé dans différentes chartes qualité - comprend un site naissance et trois sites d'engraissement, avec FAF maïs. Identification des animaux par puces RFID, bâtiment sur système TRAC, participation à un groupe technique. Côté énergie, installation d'une chaudière bois en 2013 (avec renouvellement en 2020) d'une puissance de 110 kW. Côté agronomie, objectif de réduire l'IFT. Jean-Charles est engagé dans des structures collectives agricoles.

Porc



Mercredi 22 juin > 13h30 - 17h30

S'installer - S'adapter - Produire en porc bio

2

GAEC DE BECHEREL
Becherel - TREMEL

Camille, Éric et Nadine BASTARD
110 truies - 40 blondes d'Aquitaine - 95 ha de SAU
Installation de Camille avec ses parents en septembre 2020. Evolution importante avec conversion des cultures et de l'élevage en Agriculture Biologique. Construction d'une maternité, d'un engraissement et réaménagement d'un post-sevrage/pré-engraissement et bâtiment gestantes respectant les nouvelles normes des bâtiments porc bio et mêlant simplicité, efficacité, petites astuces. 25 ha de maïs grain et 25 ha de mélanges céréaliers destinés à l'alimentation des porcs. 45 ha d'herbe valorisés par 40 bêtes à viande. Adhérents de CUMA, partage d'expériences et échanges techniques essentiels pour l'acquisition des nouvelles techniques culturales et d'élevage



Porc Viande bovine



Mercredi 22 juin > 10h30 - 17h30



Créer des synergies positives pour améliorer son autonomie et bien vivre son métier



3

EARL DES BIOPRES
Le Fros - PLUMAUGAT

Jonathan ROULIN

Exploitation individuelle - 300 000 l Lait - 97 ha

Installé à la suite de ses parents, par de nombreux échanges de parcelles, Jonathan dispose aujourd'hui d'un parcellaire très groupé. Ses objectifs principaux : autonomie, conversion à l'agriculture biologique pour aboutir à un système avec robot, pâturage tournant dynamique, vaches nourrices et maïs population. Projet actuel pour faire vivre sa ferme et son territoire, cession de surfaces pour des projets agricoles de vente directe afin de mutualiser les ventes, les outils de transformation, les terres, mais aussi les idées, la créativité et l'énergie du collectif ! Projet de gestion durable des haies en lien avec FD Chasse et Dinan Agglo.

Lait



Jeudi 23 juin > 10h30 - 17h30



Gagner en autonomie et réduire ses charges

4

Yannis COLLET
St Leau - PLUMIEUX

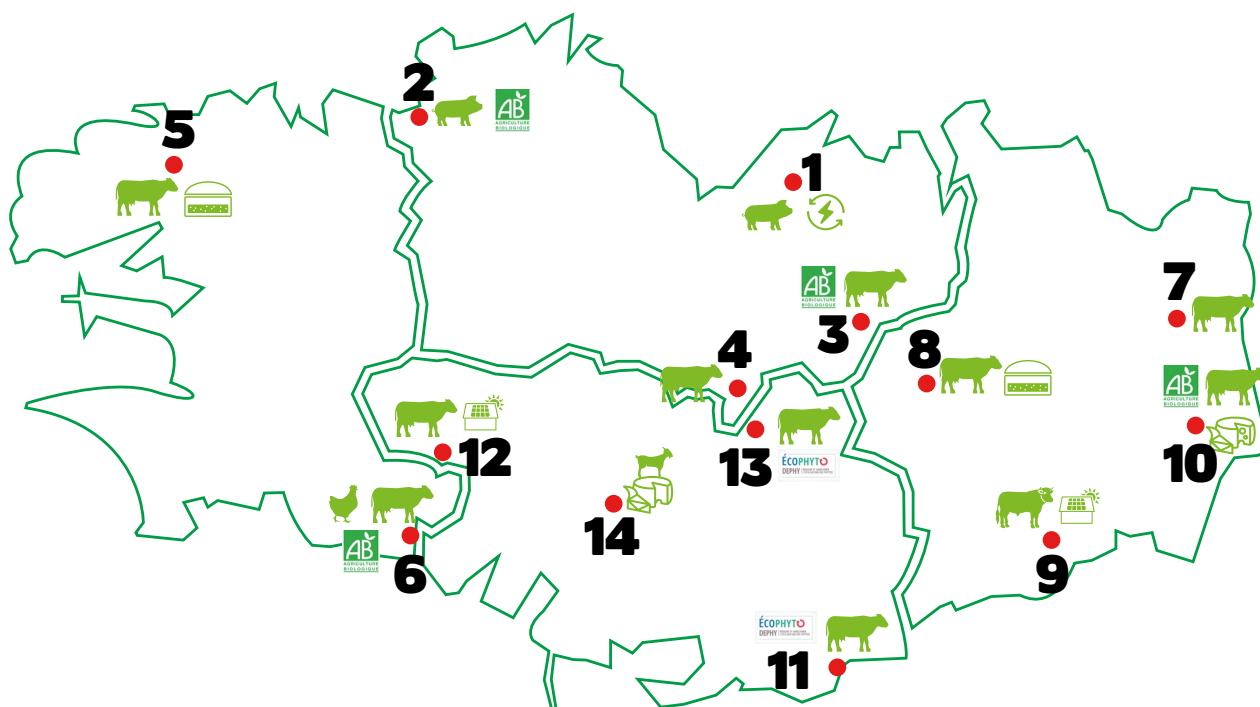


1 UTH - 56 ha - 45 vaches - 340 000 l vendus

Libre-service couvert, diminution de la surface de maïs de 42 % à 20 % de la SFP en 4 ans. Réduction des charges opérationnelles de 20 000 € liées pour une partie aux 4 tonnes d'ammonitrates et aux 17 tonnes d'aliments économisées, tout en améliorant dans le même temps le disponible pour le travail et l'autofinancement (+18 000 €). Plus de pâturage, moins de maïs et moins d'aliments permettent à l'atelier lait d'atteindre 85 % d'autonomie en protéine. Un des objectifs de Yannis : simplification du travail, conduite de l'exploitation avec un objectif de 35 h d'astreinte par semaine l'hiver et 26 h au printemps.

Lait





FINISTÈRE

Mardi 21 juin > 13h30 - 17h

5

Robotisation de la traite et de l'alimentation des vaches laitières, méthanisation... un changement de cap pour l'exploitation

GAEC DES DEUX RIVIERES

10 Kervilien - PLOUDANIEL

Exploitation laitière - 1 800 000 litres de lait - 162 hectares - 3 associés, 1 salarié et 1 apprenti

Mise en place de robots de traite et automatisation de l'alimentation pour améliorer les conditions de travail dans un contexte de faible accessibilité autour des bâtiments. Création en 2020 d'une unité de méthanisation de 75 Nm³/h. Transformation en biogaz des déjections et couverts végétaux de l'exploitation. Nombreux projets à l'étude pour optimiser l'outil et valoriser différentes sources de bio-déchets du territoire.



Mardi 21 juin > 10h30 - 17h

Autonomie totale en zone séchante avec un système herbe très performant

6

Damien DOBRENEL

Kervennou Doëlan - CLOHARS CARNOET



EARL - 2 UTH - 132 ha - 340 000 l de lait bio

80 VL en croisement 3 voies, installation de traite TPA 1*12 en valorisant les bâtiments existants. 60 ha accessibles et regroupés avec des chemins d'accès et des points d'eau. 31 ha de cultures de vente dont 15 ha destinés à l'alimentation humaine : blé meunier, lentilles vertes (pour la restauration collective). Nouvel associé en 2023 avec poulets bio en plein air et agroforesterie. Plateforme de compostage de déchets verts avec 5 paysagistes locaux. Membre d'un groupe lait local. A réalisé son diagnostic climat Cap2ER.

Lait





Mardi 21 juin > 13h30 - 17h

Rénover son bâtiment et adapter son système pour l'autonomie et la performance

7

Yvanick JEUSSELIN

La Basse Vacherie - LA CHAPELLE-JANSON

500 000 l de lait - 68 vaches laitières - 75 ha de SAU - 1,3 UTH (0,3 UTH salarié)

Rénovation réussie de bâtiments : confort de travail, santé des animaux et gestion des effluents. Installation de panneaux photovoltaïques. Engagé en MAEC 28-55 depuis 2015. Maximisation du pâturage : 25 ares accessibles par vache et interculture colza fourrager. Test de nouvelles espèces adaptées aux chaleurs estivales. 2 années de désherbage alterné du maïs sur le bassin versant du Haut-Couesnon. Engagé dans le label bas carbone avec le groupe Agriculture Ecologiquement Performante (AEP). Un système performant qui permet une embauche de salarié.



Lait



Mardi 21 juin > 10h30 - 17h



Réduire les phytos, produire de l'énergie par la micro-méthanisation
Performer sur l'atelier lait grâce au pilotage par la GTE

8

GAEC JOUAN DES LILAS

La Botte Veillard - LA NOUAYE

Christine, Loïc, Charlène et Alexis JOUAN
1 300 000 l de lait - 137 ha

Exploitation laitière de 140 vaches. Réduction des phytosanitaires avec le groupe Dephy. Production d'énergie grâce à l'installation d'une micro-méthanisation alimentée exclusivement par la production de lisier des vaches et des eaux blanches du GAEC. Couverture par géo-membrane de la fosse de stockage du digestat. Installation du Tracker photovoltaïque. Installation en 2021 de 2 robots de traite. Mise en place de la Gestion Technico-Économique sur l'atelier lait pour un pilotage réactif du troupeau. Recherche d'autonomie protéique avec DEVAUTOP. Engagement de chaque associé dans la vie locale et les structures collectives agricoles.



Méthanisation Lait



Jeudi 23 juin > 10h30 - 17h

Produire autant et mieux de la viande bovine avec un système optimisé et résistant : herbager, zéro phyto et anticipant une transmission à des tiers

9

Lionel et Martine AMOURIAUX

La Métairie d'Arennes - SAINT-SULPICE-DES-LANDES

GAEC - 190 vaches allaitantes - 180 ha - 3 UTH

Système économe en intrants et productif. Recherche d'autonomie alimentaire : 171 ha de prairies avec pâturage tournant dynamique, 7 ha de mélanges céréaliers. Système vertueux répondant aux enjeux climatiques. Gestion d'entreprise intégrant la transmission à des tiers et l'amélioration des conditions de travail en fin de carrière avec un outil fonctionnel : 4 bâtiments neufs dotés de panneaux photovoltaïques (550 kWc), matériels récents. Viande commercialisée en circuit court auprès de bouchers locaux.

Viande bovine Photovoltaïque



Vendredi 24 juin > 10h - 15h

Faire évoluer l'exploitation pour la transformation à la ferme et la vente directe : création d'un nouveau bâtiment, évolution du cheptel, adaptation de la main d'œuvre

10

GAEC FERME DE LA BERTRIE

La Bertrie - DOMALAIN



Clément, Jean-Jacques et Armel BOUVET

Exploitation familiale - 550 000 l de lait - 90 vaches laitières (60 Jersiaises, 20 Holstein et 10 croisées « kiwi ») - 72 ha de SAU - 4 UTH (dont 1 UTH en apprentissage et des stagiaires)

2 fils installés avec leur père. Conversion en BIO en 2016. Développement d'un atelier de transformation du lait en produits laitiers (yaourts, fromages etc.) en 2020. Jersiaises du Danemark et croisement de races. Pratique des TCS. Création d'un bâtiment : un atelier de transformation laitière, un magasin de vente à la ferme et à terme la possibilité de séchage en grange. Contribution à l'attractivité des métiers : accueil régulier de stagiaires, apprentis...

Lait transformation



Credit photo : Paysan breton

Mercredi 22 juin > 10h30 - 17h30

Objectifs Autonomie, organisation du travail et maximisation du pâturage

11

GAEC DES CHÊNES
Bezidan - NIVILLAC



Jean et Béatrice BRIAND

2 ETP : 2 associés (+ 1 apprenti) - 169 ha - 100 VL - 1 000 000 l de lait

Production laitière alliant robots de traite et maximisation du pâturage. Exploitation engagée depuis plus de 5 ans en MAEC Système 28/55. Une ration animale optimisée. Evolution vers un système autonome vis-à-vis des intrants : réduction des produits phytosanitaires avec le groupe Dephy Ecophyto. Recherche d'autonomie énergétique : panneaux solaires projet d'autoconsommation d'énergie. Prise en compte de la dimension travail (organisation, conditions, sécurité). Diversification des débouchés par la vente directe et l'agritourisme.



Jeudi 23 juin > 11h - 17h



Anticiper les choix d'investissements et s'engager dans des nouvelles démarches de qualité. Optimiser le travail par l'automatisation



GAEC DE L'ELLE - Le Rhède - LANVENEGEN

Alain, Hervé et Romain PERRON

1 200 000 l de lait - ateliers porcs NE 120 truies - 200 ha SAU

Exploitation laitière avec atelier porcs naisseur-engraisseur ayant continuellement évolué pour garder des outils performants permettant une efficacité de la structure, une maîtrise de la main d'œuvre et de se dégager du temps, favorisant ainsi son attractivité. Bâtiment VL en logettes (rénovation en 2009 avec pose de panneaux photovoltaïques 120 kW). Robotisation de la traite en 2014 puis de l'alimentation du troupeau laitier en 2020. Reconstruction du bâtiment génisses en 2020. Lait livré en filière non OGM, porcs en filière de qualité. 50 ha maïs ensilage, 75 ha herbe (dont 25 ha pâturage VL), 46 ha céréales, 6 ha haricots verts en filière HVE, 20 ha maïs grain. Installation d'un associé en 2020. Membre d'un groupe technique culture 30 000 et d'un groupe lait bas carbone (empreinte carbone lait inférieure de 20 % à la moyenne nationale).



Jeudi 23 juin > 10h30 - 16h30



Allier efficacité et coût alimentaire faible grâce à un système herbager (majoritairement pâturant conventionnel)

13

GAEC PENFRA

Penfra - SAINT MALO DES TROIS FONTAINES

Joël, Fabienne et Florian TANGUY

2,6 ETP : 2 associés et 1 salariée (0,6 ETP) - 140 ha - 82 VL - 595 000 l de lait produits

Le maximum de pâturage et peu de stock d'herbe : 75 ares/VL, 60 ha accessibles, pâturage jusqu'à 1,5 km, paddocks fil avant, coût alimentaire de 60 €/1000l. Membre de l'observatoire de la pousse d'herbe. Membre du groupe fourrage. 11 ha de maïs ensilage, 7 ha de maïs grain, 41 ha de céréales, 78 ha de prairie. Salle de traite mobile. Pratiques vertueuses pour le climat (bilan Carbone CAP2ER niveau 2 réalisé). Réduction des phytosanitaires avec le groupe Dephy Ferme Ecophyto. Installation d'un jeune.



Vendredi 24 juin > 13h30 - 17h30

Adapter l'exploitation pour des conditions de travail attractives pour les salariés

14

GAEC SAINT GOAL

Botdrein - PLUVIGNER

Emmanuel et Catherine DOUSSELIN

170 000 l de lait (70% valorisé en fromage) - 300 chèvres - 43 ha - 3 salariés

Mécanisation pour l'élevage : valet de ferme avec tous les outils en adéquation, brouette électrique dérouleuse à foin, distribution automatique pour abreuvement des chèvres. Construction (en cours) de la nouvelle fromagerie en impliquant les salariés dans la réflexion/pénibilité de la fabrication. Planification des emplois du temps 15 jours à l'avance. Embauche d'un saisonnier pour temporiser la surcharge de travail estival. Se dégager du temps pour les responsabilités à l'extérieur et innover sur de nouveaux produits lactés. Objectif 2023 : transformer 100 % de la production avec 5 salariés.



Lait Porc Photovoltaïque

Lait chèvre transformation

**INNOV'
ACTION**

Bien vivre son métier !



En juin, s'il y a un rendez-vous à ne pas manquer chaque année, c'est Innov'Action. Et, en 2022, ce sera la 15^e édition de cet événement pour les agriculteurs, initié par les Chambres d'agriculture de Bretagne. Sur ces 14 fermes, vous rencontrerez des agricultrices et des agriculteurs bien « dans leurs bottes » avec des productions mais aussi des systèmes très différents, reflet de notre agriculture bretonne. L'innovation au service de l'efficacité technique, économique et environnementale reste toujours le moteur de notre sélection des fermes. Mais cette année, dans le contexte géopolitique que nous vivons, nous avons souhaité mettre en avant des entreprises agricoles sur lesquelles des réflexions structurantes avaient été menées pour être plus autonomes en intrants tout en maintenant un bon niveau de performances et en améliorant les conditions de travail des différents intervenants. Ces fermes s'inscrivent dans l'agro-écologie productive qui sera le fil conducteur sur chacune d'entre elles.

Bien évidemment, au-delà d'être l'évènement agricole breton du printemps, Innov'Action est aussi un moment de convivialité où il fait bon se retrouver, et nous espérons vous y croiser.

Alors, **venez nous rencontrer du 21 au 24 juin** ! Nous vous promettons que vous repartirez d'Innov'Action en ayant fait le plein d'idées pour encore mieux vivre votre métier.

Fabienne GAREL, Frédéric CHEVALIER, Anthony TAOC, Jean-Louis LE FUR
Élu.e.s des Chambres d'agriculture, Référent.e.s « Innov'Action »



Les portes ouvertes Innov'Action sont organisées par les
Chambres d'agriculture de Bretagne

En partenariat avec



INFOS

- Restauration possible sur certains sites
- Fléchage à partir des bourgs



CONTACTS

- Bretagne : Sylvie CONAN - 06 30 69 78 21
- Côtes d'Armor/Finistère :
Véronique TALEB - 06 88 23 75 47
- Morbihan/Ille et Vilaine :
Manuela VOISIN - 06 32 42 61 96

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

INNOV'
ACTION

2022



Autonomie totale en zone séchante avec un système herbe très performant

Damien DOBRENEL - Kervennou Douëlan -
CLOHARS CARNOËT

Originaire du Val d'Oise et issu d'une famille agricole, Damien s'est installé à Clohars-Carnoët en 2014 en achetant une exploitation sur la commune. La recherche d'autonomie étant primordiale pour lui, il entreprend dès son arrivée de fortes mutations sur l'exploitation : passage d'un système 100 % maïs et robotisation de la traite à plus de pâturage, et ré-installation d'un équipement de traite 12 postes en mono quai. Le résultat aujourd'hui est une exploitation en agriculture biologique qui valorise au maximum ses prairies et tend vers l'autonomie alimentaire. Tout cela avec la volonté de créer des liens sur le territoire, de participer à l'emploi local et de développer l'agroécologie.

Organiser le parcellaire pour un pâturage maximal

Dans cette zone précoce et séchante, l'organisation du parcellaire pour bien valoriser les pâtures est primordiale. Ainsi, pour desservir les différentes parcelles de l'exploitation, 2 km de chemins d'accès aux pâturages ont été créés depuis l'installation de Damien.

Les réseaux d'eau et de clôtures vers tous les paddocks VL permettent d'être efficace et de gagner du temps pour la gestion du pâturage des vaches laitières.

Cela permet aussi de faire pâturer les vaches plus tôt en saison (et plus tard aussi), et contribue donc à plus d'autonomie alimentaire (l'herbe étant un fourrage relativement bien équilibré). Cette organisation du parcellaire permet aussi d'améliorer le confort de travail.

L'EXPLOITATION

- 2 UTH (Damien et une salariée)
- 127 hectares de SAU dont 60 hectares accessibles
- 90 ha d'herbe ; 14 ha de blé meunier ; 6 ha de triticales ; 5,5 ha de colza ; 3 ha de maïs grain ; 2,5 ha de mélange orge-poïs ; 1,1 ha de féverole, 0,7 ha de lentilles vertes
- 80 VL
- 351 000 litres de lait vendus
- Agroécologie : système à basse consommation d'intrants ; Plantation de pommiers en agroforesterie intra-parcellaire ; plantation de haies ; Réhabilitation d'une zone humide



Recherche d'efficacité économique par l'autonomie alimentaire

L'autonomie alimentaire complète a été permise par une surface pâturée qui atteint plus de 65 ares/VL, l'optimisation de la qualité des fourrages consommés par le troupeau (de l'herbe pâturée à des stades adéquats, la recherche de qualité des stocks récoltés), et l'arrêt de distribution de concentrés. Tout comme les vaches, l'alimentation des génisses est 100% autonome, avec aussi une part importante d'herbe pâturée dans leur alimentation.

Développer l'agroécologie

L'un des objectifs de Damien est de valoriser tout ce qui existe sur l'exploitation en tirant le meilleur parti possible de la nature qui l'entoure.

Pour cela, il a défriché une parcelle tout en conservant les arbres implantés le long d'un ruisseau. La zone humide ouverte a favorisé le développement d'une faune et une flore très utiles dans la lutte contre les insectes nuisibles.

Par ailleurs, la plantation de pommiers à cidre en intra-parcellaire va permettre de réaliser différents parcours pour l'élevage de poulets fermiers en plein air dans le cadre du projet d'installation de Mathieu en 2023.

Ces derniers mois, 1,5 km de haies ont été plantés, avec l'appui du programme Breizh Bocage. En parallèle, Damien a mis en place un plan de gestion pluriannuel des haies lui permettant de bien gérer l'entretien de cette richesse.

La faible consommation d'intrants, les rotations assez longues, la présence de prairies à 82 % dans l'échelle des rotations sont autant de leviers à aller dans le sens de l'agroécologie.



L'empreinte carbone de l'exploitation est de 0,66 kg eq. CO2/litre de lait, ce qui est relativement bien positionné.

Créer du lien sur le territoire

En arrivant sur Clohars-Carnoët, Damien a eu tout de suite la volonté de tisser des relations avec d'autres acteurs du territoire. C'est ainsi que naturellement, il a ouvert sa ferme aux habitants souhaitant acheter son lait. Avec la société Arbosylva et des paysagistes, il a créé une plate-forme de compostage, fertilisant ainsi ses sols sans apport d'engrais minéraux.

Damien a pour objectif d'alimenter la restauration collective locale avec des lentilles. Dernièrement, il a planté des pommiers dont les fruits iront directement approvisionner une cidrerie locale.

Il participe également au groupe lait Quimperlé, engagé dans un GIEE porté par Res'agri Aven Laïta.

Repères technico-économiques

	2021	Réf. Bio Bzh
Lait vendu par VL	4 900 l	4 980 l
Coût alimentaire VL/1000 l	14 €	71 €
Coût alim. gén. (/gén. Pdte)	64 €	
Frais vétérinaires (/ 1000 l)		
Prix du lait (/ 1000 l)	512 €	484 €
Marge brute lait (/ 1000 l)	553 €	401 €
EBE (/ 1000 l)	324 €	252 €
Résultat disponible (/ 1000 l)	174 €	127 €

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

INNOV'
ACTION

2022



Créer des synergies positives pour améliorer son autonomie et bien vivre son métier

Jonathan ROULIN - EARL des BIOPRÉS - PLUMAUGAT

Installé à la suite de ses parents en 2012, Jonathan commence par réaliser des échanges parcellaires. Pour lui, c'était soit un parcellaire groupé, soit pas d'installation du tout ! Pour cela, il a entamé des démarches auprès de ses voisins avant même son installation. La première étape des échanges parcellaires, c'est déjà d'en parler !

L'importance des échanges parcellaires pour travailler en système herbager autour de l'exploitation

Et cela a fonctionné : au total 25 ha ont été échangés en plusieurs fois avec plusieurs voisins (6-7 échanges), en propriété et en jouissance. Aujourd'hui 55 ha sont très accessibles (raccordement eau, clôture électrique) dont 16 ha grâce aux échanges. En système bovin, disposer de surfaces conséquentes autour des bâtiments donne plus de choix de systèmes de production et les échanges fonciers sont un levier pour y arriver.

L'EXPLOITATION

- 65 vaches
- 300 000 l lait bio
- Bovins viande à l'engraissement : 20
1 robot de traite
- Coût alimentaire : 85 € (la moitié pour
vente de fourrage)
- SAU : 97 ha
 - 83 ha en prairie dont 5 ha prairie
permanente
 - 6 ha maïs,
 - 8 ha mélange céréaliier

Améliorer son autonomie sur l'élevage laitier : approche système (autonomie de la ration) et vaches nourrices

Suite à son installation Jonathan a investi dans un robot puis il a met en place un système herbager. Un de ses objectifs principaux étant l'autonomie, il se convertit rapidement à l'agriculture biologique pour aboutir à un système avec robot, pâturage tournant et vaches nourrices.

Le plus souvent, la mise en place d'un robot s'accompagne d'une réduction de la part de pâturage. Cependant, pour des raisons économiques, environnementales et réglementaires, Jonathan a maintenu le pâturage dans l'alimentation du troupeau. Il permet notamment de réduire le coût alimentaire et de viser l'autonomie fourragère et azotée. Pour pâturer avec un robot de traite, trois critères indispensables sont à réunir :

- La motivation de l'éleveur et des vaches : celle des vaches est à entretenir quotidiennement en créant des habitudes pour assurer une bonne circulation.
- Une accessibilité permanente autour du bâtiment : il faut que les vaches puissent circuler librement entre les pâtures et le robot (horaires/porte de tri/fourrages complémentaires)
- Le niveau de saturation de la stalle : la gestion du pâturage sera plus complexe au-delà de 60 VL par stalle.



Jonathan a aussi choisi d'élever ses veaux par des vaches nourrices. La technique consiste à faire adopter jusqu'à un sevrage de 5 mois 2 veaux par une vache. La période de vêlage se situe entre mars et juin. Après 3 jours sous la mère à suivre le troupeau laitier, les veaux sont mis en box afin de créer le lien avec la vache nourrice. Les avantages exprimés par l'éleveur sont multiples :

- L'intérêt travail : A la phase d'adoption, l'astreinte d'alimentation devient une astreinte de surveillance limitant la pénibilité (transport du lait).
- L'intérêt zootechnique : Les croissances observées sont soutenues et permettent un vêlage à 24 mois. C'est une réponse au besoin relationnel du veau. Cela permet une éducation précoce des animaux au pâturage. Moins de problèmes sanitaires liés à la distribution de lait ou au logement.
- L'intérêt économique : Une autonomie alimentaire préservée, le coût alimentaire est faible avec beaucoup de pâturage, les besoins en investissements logement restent limités. Pas de frais de paille, peu de frais véto.

Le souhait de diminuer la surface exploitée pour installer des porteurs de projet en productions diversifiées

Le projet de Jonathan est de laisser des surfaces pour permettre l'installation de plusieurs projets agricoles diversifiés et indépendants.

Ainsi Enora Astier va s'installer sur un ancien site agricole sur 6000 m² de maraichage biologique en vente directe. Suivra ensuite son compagnon Mathieu Melou-Hesry, qui va débiter son BPREA et qui compte s'installer en chèvres laitières avec transformation sur 10 ha.

Arnaud Guegan, déjà apiculteur cherchait depuis longtemps un site où il pourrait implanter ses ruches et un local lui servant de miellerie et point de vente. C'est en cours puisque Jonathan lui a vendu 1 ha.

Autre projet : Antoine Roulin, le frère de Jonathan compte s'installer progressivement pour transformer le bœuf déjà produit sur la ferme et mettre en place une production de porc et volailles plein air.

En tout, Jonathan va céder près de 40 ha de surface à ces porteurs de projet. Pour cela il est allé voir les propriétaires pour négocier des cessions de bail. La relation de confiance qu'il a bâti avec les propriétaires lui permet de donner l'accès au foncier à des candidats à l'installation. Chaque porteur de projet s'installera sur sa structure propre, indépendamment de l'exploitation de Jonathan.

Ce qui tient à cœur à Jonathan, c'est de dynamiser le territoire en permettant à chacun de s'implanter, de trouver des complémentarités et de la diversité pour que rien ne se perde. C'est aussi mutualiser des moyens : matériel, point de vente collectif, entraide.



C'est aussi une histoire de communication et de relations humaines. Jonathan pratique l'ouverture depuis longtemps (lycées, vie sociale). C'est un besoin et un épanouissement. Ses idées, il les a aussi grâce à ses rencontres...

La biodiversité au service de la ferme

Le maïs population

Depuis 3 ans, Jonathan utilise du maïs population dans l'objectif de gagner en autonomie par la production de ses semences. Le maïs population correspond à des variétés anciennes, ayant une diversité génétique importante, reproduites en fécondation libre. Ces variétés population ont été conservées par l'INRAE puis cultivées et transmises de main en main par des groupes d'agriculteurs. Depuis 2021, l'intégralité du maïs ensilage produit sur la ferme est du maïs population. Cette expérimentation est conduite par le groupe autonomie de Caulnes, animé par la chambre d'agriculture dans le cadre des actions conduites sur le bassin versant de la Haute Rance par Eau du Bassin Rennais.

En 2022, une parcelle de production de semences appelée «parcelle grenier» est implantée pour produire la semence de l'ensemble du collectif. Cela va permettre de bien l'isoler du maïs hybride alentours et de renforcer la sélection de ce maïs selon les objectifs du groupe (précocité, rendement, verse...).

Recomposition du parcellaire et du bocage

Jonathan mène chez lui une démarche de recomposition bocagère avec Dinan agglomération et la fédération des chasseurs 22. L'objectif est de maximiser la biodiversité en adaptant les aménagements sur la ferme (création de corridors écologiques, restauration d'habitats et adaptation de l'entretien des haies de façon à créer des conditions d'accueil favorables à des espèces variées...). Ces adaptations du paysage de la ferme visent à la fois à enrayer la baisse de la biodiversité mais également à tempérer à moyen et long terme les effets du changement climatique et à maximiser les services écosystémiques rendus. Jonathan souhaite valoriser ce travail en s'inscrivant dans le cadre du Label Haie.

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

INNOV'
ACTION

2022



Savoir s'adapter pour mieux s'installer

Camille, Nadine et Eric BASTARD
GAEC de Becherel - Becherel - TREMEL

Avec une volonté forte de s'installer, Camille, avec ses parents, a construit un projet d'exploitation en cohérence avec le contexte économique, territorial et environnemental actuel. Une adaptation essentielle pour travailler dans de bonnes conditions et vivre le plus sereinement possible de son métier.

Grands changements dans l'exploitation

Camille s'est installée, avec ses parents, Eric et Nadine BASTARD, sur l'exploitation porcine familiale en septembre 2020. Cette installation, accompagnée par la Chambre d'agriculture de Bretagne, a été l'occasion d'aborder une réflexion globale et une remise à plat de l'ensemble du système d'exploitation. Ainsi, l'élevage porcin conventionnel de 120 truies naisseur-engraisseur (NE) s'est transformé en un atelier de 110 truies NE converti en bio, tout comme les 95 ha de cultures et l'atelier vaches allaitantes. D'importants travaux d'aménagement et de construction autour des bâtiments porc ont été nécessaires à cette évolution. La conversion des 95 ha de SAU de cultures ont aussi nécessité de nouvelles connaissances techniques. Adhérents de CUMA, le partage d'expériences et les échanges techniques ont été essentiels pour les éleveurs.

L'EXPLOITATION



- 3 UTH
- 110 truies naisseur-engraisseur
- 40 Blondes d'Aquitaine
- SAU : 95 ha
 - 25 ha de maïs grain
 - 25 ha de mélanges céréaliers
 - 45 ha d'herbe

DATES CLÉS

- Mai 2019** : début conversion bio des terres et du cheptel allaitant
- Septembre 2020** : installation de Camille
- Décembre 2020** : début des travaux de conversion et de construction des bâtiments d'élevage
- Mai 2021** : fin de la conversion des terres et premières mises-bas bio
- Novembre 2021** : vente premiers charcutiers bio
- Janvier 2022** : fin des travaux bâtiments

Une conversion de l'atelier porc étape par étape

Le projet a d'abord été de construire à neuf une maternité de 46 places et un engraissement de 480 places, avant de convertir le cheptel truie existant. En parallèle, un ancien bâtiment d'engraissement a été réaménagé en 480 places de pré-engraissement, tout comme l'ancienne verraterie-gestante qui a elle conservé sa fonction (87 places aujourd'hui) ; le tout en respectant les nouvelles normes des bâtiments porc bio et mêlant simplicité, efficacité et petites astuces pour s'offrir un outil de travail performant. Tous les animaux disposent d'un accès à l'extérieur comme l'impose le cahier des charges bio. Un accent particulier a également été mis sur le respect des règles de biosécurité, avec notamment la création d'un sas sanitaire et la clôture de l'ensemble du site d'élevage.



Zoom sur les conduites d'élevage

Les 110 truies de l'élevage sont conduites en 4 bandes, en auto-renouvellement et achat de cochettes extérieures (max. 20 %). L'objectif fixé de départ est de sevrer 240 porcelets par bande, à raison de 10,5 porcelets sevrés par truie. L'âge au sevrage est de 42 jours, la durée du post-sevrage de 28 à 35 jours et l'âge d'abattage autour des 200 jours à 123 kg de poids vifs en moyenne. Après le sevrage, les porcelets restent en maternité 3 à 4 semaines jusqu'à atteindre 25 kg, puis rejoignent le pré-engraissement pour 9-10 semaines (jusqu'à 70 kg environ) pour être finis en engraissement. Les truies sont alimentées en sec par de l'aliment du commerce et les porcs à l'engrais en alimentation soupe, fabriquée à la ferme avec un complémentaire.



Les premières mises-bas bio ont eu lieu le 15 mai 2021 et les premiers départs de charcutiers le 15 novembre de la même année.



La maternité : comme exigé par la réglementation porc bio, les deux salles de 23 places de maternité disposent de courettes extérieures.

CAP VERS PLUS D'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Pour conforter la viabilité économique et la pertinence technique de leur élevage, les éleveurs sont très attentifs à l'autonomie alimentaire de leur élevage et la notion de lien au sol. Lors de la conversion, ils ont ainsi créé une fabrique d'aliments partielle. Pour le développement de la FAF (Fabrication à la Ferme) partielle, le Gaec a utilisé les silos maïs existants et a acheté d'occasion une machine à soupe et un redler ainsi qu'un logiciel de pilotage de la FAF. Le maïs humide produit sur l'exploitation est pour l'instant valorisé dès le stade du pré-engraissement (autour des 25 kg). Les éleveurs se laissent un peu de temps pour trouver leur rythme de croisière, mais ont d'ores et déjà amorcé une réflexion sur différentes pistes de développement : matières premières variées, mélanges céréaliers, techniques de triage et de séchage... rien n'est exclu !

Maîtriser les cultures AB : un savoir-faire à acquérir

Le passage en bio a généré des changements importants sur la ferme, notamment au niveau des rotations et des itinéraires culturaux. En bio, il n'y a pas ou peu de solutions curatives. Il est impératif d'anticiper les problèmes par les précédents de récoltes, puis la préparation du sol qui devra être adaptée. De même, le semis doit être fait avec un soin tout particulier dans la mesure où il conditionne l'efficacité du désherbage mécanique si nécessaire.

Afin de se former correctement et d'apprendre auprès de ses pairs, Eric a participé au groupe cultures bio mis en place sur les bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève et animé par la Chambre d'agriculture. En parallèle, la CUMA à laquelle adhère le GAEC a vu le nombre d'exploitants bio s'envoler en très peu de temps. L'équipement de la CUMA s'est alors renforcé (herse étrilles à ressorts, bineuses de précisions), et ses membres se sont régulièrement retrouvés pour apprendre à régler correctement leur machine, partager leur savoir-faire, progresser ensemble et se sécuriser mutuellement. Le partage est une clé de la réussite !

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

INNOV'
ACTION

2022



Objectifs autonomie, organisation du travail et maximisation du pâturage

Béatrice et Jean-Yves BRIAND - GAEC des Chênes - NIVILLAC

Jean-Yves et Béatrice ont toujours visé, pour leur exploitation, une autonomie maximum : autonomie énergétique, autonomie alimentaire, autonomie vis-à-vis des intrants mais aussi et surtout une autonomie de décision. Cet objectif oriente les choix et stratégies prises depuis leur installation dans les années 2000.

Un système fourrager visant à optimiser productivité, autonomie et rentabilité

Pour le GAEC des Chênes, robots de traite et pâturage sont loin d'être incompatibles !

En effet, avec 119 vaches laitières et 2 robots de traite installés depuis 2021, les prairies occupent 96 ha sur une SAU de 170 ha,

Avec 35 ares pâturés/VL présente, un pâturage tournant dynamique (1 paddock/jr) adapté au système robotisé et un affouragement en vert des prairies de fauche plus éloignées, le GAEC atteint 57% d'herbe dans sa SAU.

L'apport de correcteurs azotés est réduit par les ensilages d'herbe et de luzerne produits sur la ferme.

L'énergie est en partie fournie par les céréales et l'ensilage de maïs épi.

Ce système permet d'atteindre un coût alimentaire de 76 euros pour 1000 litres de lait produits et une marge brute de 272 euros/1000 l pour une production de 7 600 litres de lait par vaches laitières.

L'EXPLOITATION

- 3 UTH
- 119 Vaches laitières - 910 000 l de lait produits
- 2 robots de traite
- SAU 2022 : 170 ha
 - 39 ha de maïs ensilage,
 - 5 ha de luzerne,
 - 30 ha de céréales,
 - 96 ha de prairies dont 35 ares pâturés/VL



Des conditions de travail optimisée permettant de sécuriser troupeau et éleveurs

Parallèlement, les performances du troupeau sont améliorées par la mise en place de colliers de chaleur permettant d'augmenter le taux de réussite en première Insémination Artificielle et de réduire les intervalles entre vêlage. L'utilisation de détecteurs de vêlage performant a également permis d'améliorer les conditions de travail et de surveillance du troupeau.

Gagner en autonomie sur le système de cultures et notamment vis-à-vis des produits phytosanitaires

Depuis 2011, le GAEC des Chênes s'est engagé dans une démarche de baisse d'usages des produits phytosanitaires en intégrant notamment le groupe Ecophyto Ferme Dephy.

En 10 ans, l'exploitation a réduit, sur 85 ha de sa surface totale, de 65% ils ont baissé leur Indice de Fréquence de Traitement de 65% (-45% sur les herbicides et -80% Hors Herbicides). Cette réduction a pu être possible par la mise en place progressive d'un certain nombre de leviers agronomiques : choix de variétés, date de semis, désherbage mécanique...

Les règles de décision des agriculteurs ont également évolué de manière progressive notamment grâce aux échanges en collectif : tolérance vis-à-vis du salissement et des maladies, perte de rendement acceptable si marge conservée, arrêt des traitements systématiques, adaptation des stratégies par un gain d'autonomie de décision : observation des cultures, prise en compte du potentiel des cultures et des parcelles, adaptation aux aléas annuels, ect.

Vers une autonomie énergétique

En 2018, l'exploitation entame la construction d'un nouveau bâtiment génisses. L'installation de panneaux photovoltaïque sur toiture leur paraît alors évidente. L'électricité produite est destinée entièrement à la vente. En 2021, il pousse la réflexion plus loin en imaginant un projet d'autoconsommation partielle et de vente

du surplus : avec 910 m² de toitures disponibles et à équiper soit un potentiel de puissance de 160 KWc, l'investissement pourrait permettre à l'exploitation de réduire considérablement sa facture d'électricité en produisant 40% de leur consommation annuelle.

Un contrat MAEC qui appuie la conduite de l'exploitation

En 2015, le GAEC des Chênes s'engage pour minimum 5 ans dans une MAEC Système Polyculture Elevage niveau 3 : 28% de maïs/55% d'herbe.

Les objectifs de la MAEC sont d'introduire davantage d'herbe dans l'assolement, de réduire la part du maïs dans la surface fourragère, de réduire les achats de concentrés et d'accroître l'autonomie alimentaire.

Pour cela, la conduite de l'élevage a évolué pour répondre au cahier des charges de la MAEC, notamment la gestion des prairies, la consommation de concentrés autoproduits et la réduction des phytosanitaires décrites précédemment.

A la fin de leur contrat en 2020, Jean-Yves et Béatrice Briand ont résigné pour 2 ans. Ils attendent avec impatience les modalités de la prochaine PAC et les nouvelles MAEC proposés dans ce cadre.

Repères technico-économiques

- 57 % d'herbe et 23% de maïs dans la SAU
- SFP = 142 ha (Luzerne - Maïs - Prairie)
- Pâturage tournant avec 35 ares pâturés/ Vache laitière (1 paddock/jour)
- Ensilage de maïs épi
- Affouragement en vert des prairies de fauche
- 147 g de concentré par kg de lait produit
- Production vaches laitières : 7600 l livré par vache laitière
- Coût alimentaire VL : 76 €/1000 l
- Marge brute lait : 282 €/1000 l

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

**INNOV'
ACTION**

2022



Robotisation de l'alimentation et de la traite, méthanisation...

GAEC des Deux Rivières - PLOUDANIEL

Quand Nicolas Abiven rejoint en 2015 son père Christian installé en GAEC avec Dominique Bourhis, l'exploitation prend un nouveau virage : robotisation de l'alimentation et de la traite et création d'une unité de méthanisation. Les 3 associés ne sont jamais à court d'idées et de nombreux projets sont à l'étude pour optimiser l'outil de production. Cette exploitation a aussi des défis qu'elle entend relever : pérenniser les résultats dans un contexte économique perturbé et dans quelques années, gérer le départ en retraite d'un associé.

La robotisation de la traite et l'automatisation de l'alimentation

Avant l'installation de Nicolas, l'exploitation produisait 750 000 litres, avec une alimentation des vaches laitières au pâturage et en libre-service. Avec l'arrivée de Nicolas en 2015, le volume de lait à produire augmente pour atteindre 1,3 million de litres. Le système n'est plus adapté et des investissements sont nécessaires. Les 3 associés ont visité des exploitations avec différents systèmes d'alimentation et de distribution. Très vite le choix s'est orienté vers un robot d'alimentation. La contrainte de la faible accessibilité des parcelles pâturables autour du bâtiment a pesé dans le choix d'une automatisation de l'alimentation. L'automate a été installé en 2017. Il a été complété par la construction d'un bâtiment appelé la « cuisine ». Les différents ingrédients de la ration y

sont stockés et un grappin charge la cuve de l'automate. L'investissement total est de 220 000 €. La « cuisine » a une capacité de stockage d'une semaine. Mais, pour éviter la fermentation des fourrages, elle est rechargée 2 à 3 fois en fonction des saisons. Le temps à y passer est de 3 heures/semaine.

Pour maximiser le lait par vache mais aussi pour rechercher de bonnes conditions de travail, deux robots de traite sont venus compléter le système. Les 2 robots viennent d'être changés pour des stalles plus performantes avec un objectif de produire 1 million de litres de lait par unité. L'exploitation produit aujourd'hui 1,8 million litre de lait.

Bénéficier d'une vie de famille, pouvoir prendre des responsabilités, fidéliser les salariés en proposant de bonnes conditions de travail, ont également fait partie de la réflexion qui a conduit à investir dans cette robotisation.

L'EXPLOITATION

- 3 associés, 1 salarié et 1 apprenti
- 145 VL
- 1,7 million de litre de lait
- 162 hectares
- Une unité de méthanisation de 75 Nm³/h



Avec la robotisation, le travail évolue

De tâches plus physiques autour de la traite et des animaux, le travail des associés est davantage orienté vers de la surveillance, l'observation du troupeau, l'analyse des données. Chaque matin, Christian commence sa journée par surveiller les retards de traite. En moyenne, les vaches se présentent 7 fois pour 3 traites. Nicolas quant à lui commence par faire le tour des vaches et analyser les données de traite sur l'ordinateur. Dominique se charge de l'alimentation des génisses. Même si les associés trouvent qu'ils n'y a pas de journée type, qu'elles se suivent mais ne se ressemblent pas, le travail est bien reparti entre les associés : Nicolas et son père Christian s'occupent de la gestion du troupeau, Nicolas gère la méthanisation, Christian et le salarié ont la charge des cultures et Dominique a la responsabilité « des papiers » et de la maintenance. Il y a des pointes de travail liées aux cultures mais les exploitants se sont donnés l'objectif de terminer le travail au plus tard à 18h30 en hiver. C'est important de se libérer pour la vie de famille mais aussi pour participer à la vie locale.



La distribution de l'alimentation.



En 2021, l'unité de méthanisation est inaugurée et commence à produire du biogaz.

La méthanisation

Avec les 145 vaches laitières et les génisses, l'exploitation produit un volume de fumier et de lisier important. « Nous n'avions pas de fumière et l'idée d'investir dans la méthanisation et de produire du gaz vert a fait son chemin » indique Nicolas Abiven. L'exploitation a aussi l'avantage de ne pas être trop éloignée d'un point d'injection pour le biogaz. Elle a également été mise en place dans l'objectif de diversifier les revenus. « D'un déchet, nous l'avons transformé en ressource qui a de la valeur » rajoute Nicolas Abiven. Autre atout côté environnemental, elle permet de diminuer les achats d'intrants et de les transformer en azote directement assimilable par la plante. Le digestat n'a pas d'odeur lors des épandages et cet outil contribue ainsi au bien vivre ensemble avec les riverains.

De nouveaux projets

L'exploitation est impactée par l'augmentation du coût de l'énergie. « Nous devons faire face à la flambée du prix de l'électricité » indique Nicolas Abiven. « Avec une augmentation de 8%, nous réfléchissons à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments pour viser l'autonomie énergétique ».

Les 3 associés cherchent aussi à optimiser l'unité de méthanisation. Avec un groupe de méthaniseurs du Nord Finistère, une réflexion est engagée pour mieux valoriser les biodéchets du territoire. C'est une obligation, notamment pour les collectivités, de les traiter à partir de 2024 et s'ils sont rendus compatibles avec la méthanisation, ils peuvent devenir une ressource.

Coté élevage, les associés ont aussi une réflexion pour optimiser le travail. Les animaux sont aujourd'hui sur 3 sites. L'objectif est à court terme de pouvoir regrouper les génisses sur le même site que celui des vaches laitières.

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

**INNOV'
ACTION**

2022



Allier efficacité et coût alimentaire faible grâce à un système herbager (majoritairement pâturant) conventionnel

GAEC de PENFRA - SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES

« Faire pâturer au maximum » telle pourrait être la devise du GAEC PENFRA depuis l'installation de Joël sur 50 ha en 1993 rejoint par sa femme Fabienne en 2012 et leur fils Florian en 2018.

La famille TANGUY a toujours eu pour objectif d'augmenter la part de l'herbe et du pâturage afin d'accroître leur autonomie alimentaire.

En plus de leur système centré sur l'herbe, ils ont réfléchi à baisser les phytos et ont souscrit à une MAEC Système 28/55.

Une maîtrise du pâturage pour réduire son coût alimentaire et optimiser les performances animales

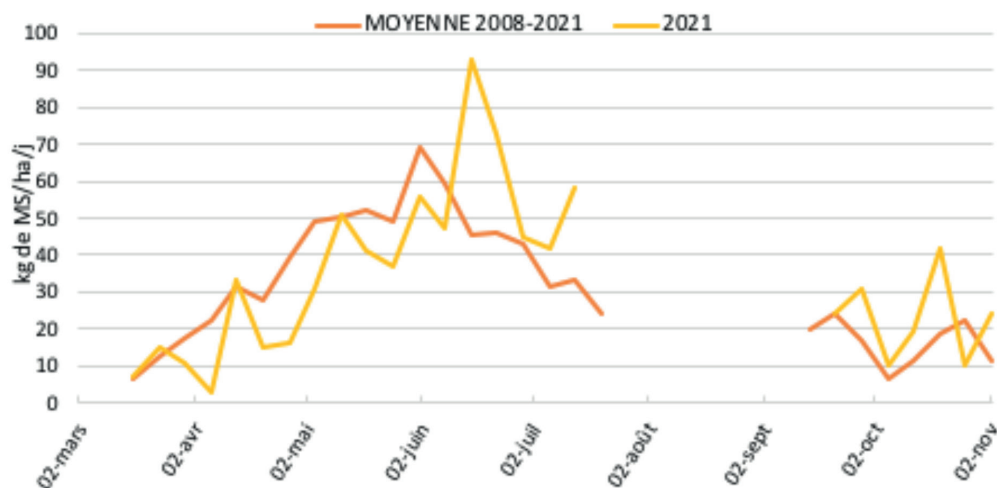
Les prairies et le pâturage des animaux sont au cœur du système de production mis en place par les associés du GAEC PENFRA. Les prairies occupent 78 ha sur une SAU de 140 ha, le maïs étant la variable d'ajustement selon la pousse de l'herbe avec 21 ha semés dont la moitié récoltée en maïs grain en 2021.

Avec 60 ha accessibles soit 70 ares/VL présente, le parcellaire construit par les exploitants permet de favoriser le pâturage. Aujourd'hui, l'herbe pâturée

représente 57% de la ration de l'ensemble des animaux, le maïs et le sorgho 23 % et l'herbe stockée 20%.

Les prairies pâturées sont composées de RGA, RGH, fétuque élevée, trèfle blanc et trèfle violet. Elles sont implantées à l'automne derrière une céréale pour une durée moyenne allant de 5 à 8 ans selon la productivité. Le pâturage des vaches est géré au fil avant sur des paddocks de 2 à 3 ha. Les éleveurs utilisent un herbomètre une fois par semaine afin de calculer les jours d'avance au pâturage et donc choisir les parcelles à débrayer, quand fermer le silo de maïs... (voir figure). Selon la quantité d'herbe pâturée, des fourrages stockés sont distribués. Aucun correcteur azoté n'est apporté si la part de maïs ensilage ne dépasse pas 5 kg MS/VL/j.

Courbe de croissance de l'herbe



Source : Observatoire des fourrages - Chambres d'agriculture de Bretagne



L'EXPLOITATION

- 2,6 UTH
- 82 Vaches laitières - 595 000 l de lait produits
- SAU 2022 : 140 ha
 - 11 ha de maïs ensilage
 - 7 ha de maïs grain
 - 41 ha de céréales
 - 78 ha de prairies dont 60 ha accessibles

Ce système a permis en même temps de réduire les coûts alimentaires : les coûts fourragers en limitant la mécanisation ainsi que les quantités de concentrés. En effet, aujourd'hui les vaches consomment l'équivalent de 87 g de concentré par kg de lait produit, dont 75% de céréales produites sur la ferme.

Le coût alimentaire des vaches laitières est autour de 60€/1000 l pour une production laitière vendue par vache de 7400 l.

Sur ces deux dernières années, les performances du troupeau ont également été améliorées par la mise en place d'un détecteur de chaleurs. Depuis, l'IVV a été réduit d'une trentaine de jours et la réussite en première IA a grimpé de plus de 10%.

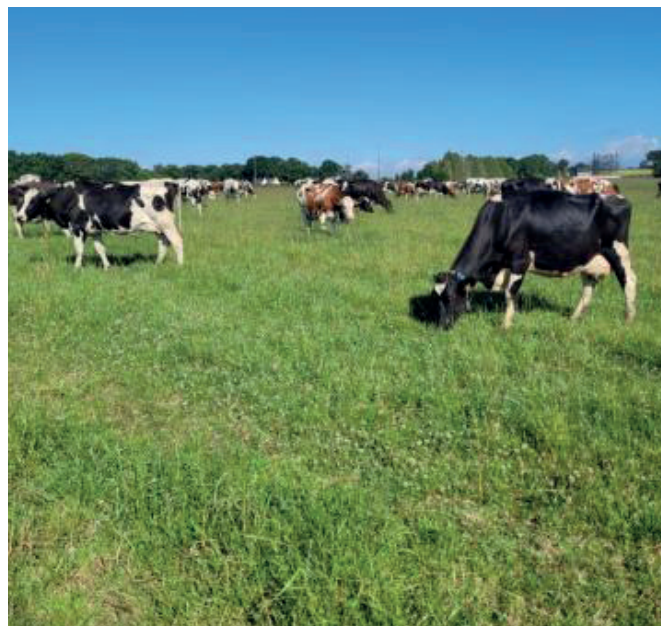
Une exploitation également engagée dans une démarche de réduction de phytos

Depuis 2011, le GAEC PENFRA s'est engagé dans une démarche de baisse des phytos en adhérant au groupe Ecophyto Ferme Dephy.

Leurs objectifs étaient de réduire les phytos sur les parcelles éloignées en cultures (30 ha) tout en maintenant le rendement du maïs et la marge des céréales.

En 10 ans, ils ont baissé leur Indice de Fréquence de Traitement de 45% (-20% sur les herbicides et -70% Hors Herbicides) en gardant une rotation maïs/blé/orge ou triticales avec un fongicide sur céréales, pas de régulateur et pas d'insecticide.

Ce qu'ils ont réussi grâce à des changements progressifs tels que le choix de variétés tolérantes aux maladies, l'observation des cultures, l'arrêt du glyphosate après dérobée, l'arrêt du colza et le désherbage mécanique depuis 2020.



Un contrat MAEC sur 5 ans qui encadre et appuie la conduite de l'exploitation

Le GAEC PENFRA s'est engagé dans la MAEC Polyculture Evolution niveau 3, 28 % maïs - 55 % herbe, en mai 2019, lors de l'installation de Florian jusqu'en mai 2024, soit 5 années.

Les objectifs de la MAEC sont d'introduire davantage d'herbe dans l'assolement, de réduire la part du maïs dans la surface fourragère, de réduire les achats de concentrés et d'accroître l'autonomie alimentaire.

Pour cela, la conduite de l'élevage a évolué pour répondre au cahier des charges de la MAEC, notamment la gestion des prairies et la réduction des phytosanitaires décrites précédemment.

De plus, des échanges de parcelles en 2019 ont permis d'augmenter les surfaces accessibles de 9 ha.

Les accès et les paddocks ont également été repensés et équipés en bacs à eau et chaque année 50 à 60 tonnes de blé sont conservées.

Repères technico-économiques

- 57 % d'herbe pâturée dans la ration du troupeau
- 87 g de concentré par kg de lait produit
- Production vaches laitières : 7400 l vendu par vache laitière
- Coût alimentaire : 60 €/1000 l produits
- Marge brute lait : 284 €/1000 l
- Autonomie protéique : 91 %

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

La semaine de l'innovation

INNOV'
ACTION

2022



Gagner en autonomie et réduire ses charges

Yannis Collet - St Leau - PLUMIEUX

En saisissant l'opportunité en 2016 d'acquérir 7 ha de surface accessible supplémentaires, Yanniss Collet a su profiter d'un dispositif de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) dans le cadre de la PAC, afin de lui permettre de faire évoluer son système fourrager vers plus d'herbe pâturée toute l'année.

Limiter le travail et l'investissement

En 2006, Yanniss Collet a repris l'exploitation de ses parents. Depuis un an, Yanniss a fait le choix d'embaucher un apprenti.

La stabulation paillée avec libre-service couvert et la salle de traite 2*4 postes décrochage automatique et équipée d'alimentateurs ont été maintenues. Les génisses sont logées dans une stabulation en location. Cette combinaison lui permettant d'optimiser son temps et son coût de mécanisation.

« Ne pas viser plus haut que ce que l'on peut faire »

Cet ensemble fonctionnel lui permet d'assurer le travail d'astreinte en 35 h par semaine l'hiver et 26 h pendant la période de pâturage.

Produire du lait par des fourrages de qualité pour gagner en autonomie et améliorer le coût alimentaire

En 2017, Yanniss s'engage dans une MAEC Système Polyculture Elevage (SPE) 28/55 (28 % maximum de maïs dans la Surface Fourragère Principale et 55 % minimum d'herbe dans la Surface Agricole Utile) lui permettant de faire évoluer son système vers plus d'herbe, afin d'être plus autonome en intrants tout en maintenant un bon niveau de performances et en améliorant ses conditions de travail.

Au début de la démarche vers plus d'herbe, l'exploitation était déjà économe sur les concentrés (150 g/l pour 8 000 l vendus/VL/an, en 2015). Mais Yanniss voulait aller plus loin dans sa recherche d'autonomie protéique (alimentaire) produite sur l'exploitation.

Les Ray Grass Italien (RGI) en dérobés avant maïs, récoltés en ensilage ont laissé progressivement la place à de l'enrubannage sur les parcelles de Ray Grass Anglais (RGA)/Trèfle Blanc. L'assolement c'est aussi diversifié, par l'implantation de RGHybride/Trèfle Violet pour la fauche. De la fétuque élevée est aussi utilisée sur les parcelles des génisses plus humides.

L'EXPLOITATION

- 56 ha SAU (parcellaire regroupé 24 ha accessibles)
- 46 vaches Prim'Holstein
- 340 000 l lait vendus - 7 750 l produits/VL
- 1 UTH et 1 apprenti
- 8,5 ha de maïs (20 % de la SFP)
- 14,5 ha de cultures de vente
- 34,5 ha de prairies
- 250 places de porcs à façon (1 900 UN/an)



L'éleveur a également cherché à améliorer la qualité de l'herbe récoltée, en privilégiant le stade de récolte (et non le rendement) et en saisissant les fenêtres météorologiques optimales.

Les vaches sont alimentées avec un correcteur azoté du commerce à 42% de Matières Azotées Totales et du blé de l'exploitation. Le correcteur est arrêté dès que l'herbe pâturée dépasse une 1/2 ration.

Les sols portants permettent aux vaches de pâturer toute l'année. Ce qui est un atout considérable. 40 ares/VL sont accessibles au pâturage ce qui permet d'arrêter le maïs au 15 avril environ et d'en distribuer à partir du 15 août. En pleine saison de pâturage, les vaches sont conduites au fil avant. Toutes les génisses de plus de 6 mois sont au pâturage en juin.

Un second atout facteur de réussite de son système : le bon potentiel des sols (rendement moyen en maïs 14-16 Tonnes de Matière Sèche (TMS)/ha et 8-10 TMS/ha d'herbe valorisée selon les années) lui permettant de diviser par deux la surface en maïs.

85% d'autonomie protéique acquise

Au final, en 5 ans, Yannis est passé de 42 % de maïs dans la SFP à 20%. Ce qui lui a permis de gagner fortement en autonomie alimentaire, en passant de 70 % à 85 % des protéines consommées par les bovins et produites sur l'exploitation. Ainsi, à l'échelle de l'exploitation, l'achat de l'aliment pour les bovins a été réduit de 19 tonnes. Les vaches ne consommant aujourd'hui, plus que 800kg de concentrés pour une production de 7500l/VL/an, soit 100g/l.

La surface en herbe ayant augmentée progressivement de 20 ha en 2016 à 34 ha en 2020 (grâce à l'acquisition de 7 ha accessibles), a permis en parallèle, l'ajustement du chargement pour satisfaire les besoins du troupeau (2 Unité Gros Bovins (UGB)/ha à 1,6UGB/ha). La part d'herbe ayant augmentée, les prairies renouvelées tous les 6 ans vont vieillir un peu plus.

L'association prairiale couplée à l'usage et l'exploitation adaptée de l'herbe, permettent l'augmentation des récoltes d'herbe de 500kg/UGB (mais en parallèle les animaux pâturent 800kg de plus par UGB).

Son système, gage d'une meilleure capacité de résilience économique

Compte tenu du coût du maïs, du coût de l'herbe et de la réduction du correcteur azoté associé, le coût alimentaire a baissé de 30€ par 1000 l.

Les charges opérationnelles ont quant à elles diminuées de 20000€, liées pour une partie aux 4 tonnes d'ammonitrate et aux 19 tonnes d'aliments économisés.

Améliorant sa marge en réduisant les charges, Yannis a su dans le même temps enrichir le disponible pour le travail et l'autofinancement (+18000€).

Un épanouissement professionnel, tout en VIVANT HEUREUX

Affectionnant le travail autour du troupeau par rapport à celui des cultures ; Yannis voulait pouvoir réaliser seul le travail sur l'exploitation sans être dépassé par le boulot. Il a donc fait le choix de la simplicité plutôt que de l'investissement. Ce qui lui permet aujourd'hui de concilier vie professionnelle et personnelle.

Novice dans la gestion de l'herbe, il a dû apprendre et se former. Aujourd'hui encore, il cherche constamment à améliorer ses pratiques. Il envisage même à l'avenir, d'augmenter encore la part d'herbe. Les nouvelles MAEC SPE devraient lui permettre de franchir ce nouveau palier, sans prendre de risque financier.



Retrouvez les témoignages Innov'Action sur :
www.chambres-agriculture-bretagne.com